



LES ÉTUDIANT·ES DE L'UHA CONTRE LE RETOUR D'UN HARCELEUR SEXUEL À L'UNIVERSITÉ

Les étudiant·es réunis nombreux·ses en assemblée générale

Le mardi 3 octobre, les étudiant·es de l'Université de Haute Alsace (UHA), ainsi que d'autres établissements d'enseignement supérieur de Mulhouse, notamment Praxis, se sont réunis en assemblée générale à l'initiative de la Communauté Solidaire des Terres de l'Est (CSTE) et co-présentée par l'association LYSIAS, le bureau des étudiant·es de droit, dans l'enceinte de la FSESJ du campus Fonderie.

L'objet de cette assemblée est le retour de Bertrand Pauvert, un professeur de droit condamné pour harcèlement sexuel sur des propos tenus lors de ses cours. L'interdiction d'enseigner d'un an infligée par la cour d'appel de Colmar et l'arrêt d'éloignement administratif de l'université de trois ans arrivant à leur terme le 9 octobre 2023, les étudiant·es ont voulu se saisir du moment pour décider des actions à mener.

L'assemblée générale a débuté sur une lecture des faits reprochés par la justice à Bertrand Pauvert. L'assemblée s'est poursuivie sur des prises de paroles dont un témoignage d'un ancien étudiant de Bertrand Pauvert. Il a rappelé la difficulté qu'il a eu lui et d'autres étudiant·es à venir en cours à cause de ce professeur et a appelé à une réaction pour ne pas le laisser revenir.

Une décision forte pour un problème grave

Une pétition contre le retour de Bertrand Pauvert a été présentée au format papier et numérique (lien : <https://chnng.it/Z5JJ4Dfpyt>) et a recueilli de nombreuses signatures. Partant du postulat qu'un professeur condamné pour harcèlement sexuel n'avait pas sa place devant un public étudiant, qu'il était de l'ordre de l'inimaginable qu'il puisse recroiser d'anciennes victimes au détour d'un amphi ou d'un couloir. Enfin, que sa présence constitue à elle seule un affront à toutes les victimes qui ont eu la force de témoigner et toutes les autres, silencieuses. Nous, étudiant·es de l'UHA réunis en assemblée générale, avons conclu que seul un acte fort et symbolique était possible : le blocage du campus où il faisait habituellement cours.

La CSTE soutient la voix des étudiant·es exprimée lors de l'assemblée. Nous ne tolérerons pas le retour d'un harceleur sexuel condamné à l'UHA. Nous rappelons le droit à vivre ses études dans la dignité et le respect sans craindre des remarques ou des comportements déplacés. Ce n'est plus aux étudiant·es de ne pas aller en cours par peur. La peur doit changer de camp, c'est aux harceleurs sexuels de ne pas se sentir à leur place.

Que cela soit Pauvert ou d'autres, nous le proclamons :

LES HARCELEURS N'ONT PAS LEUR PLACE À L'UNIVERSITÉ !

Communauté Solidaire des Terres de l'Est
Syndicat Etudiant du Haut-Rhin

Nos Réseaux



Communauté Solidaire
des Terres de l'Est



@cste_68



cste68.fr

Contacts Presse



contact@cste68.fr

Mathieu Bellegueulle, secrétaire général :
06 71 15 88 21

Manon Denizot, présidente :
07 86 79 38 51